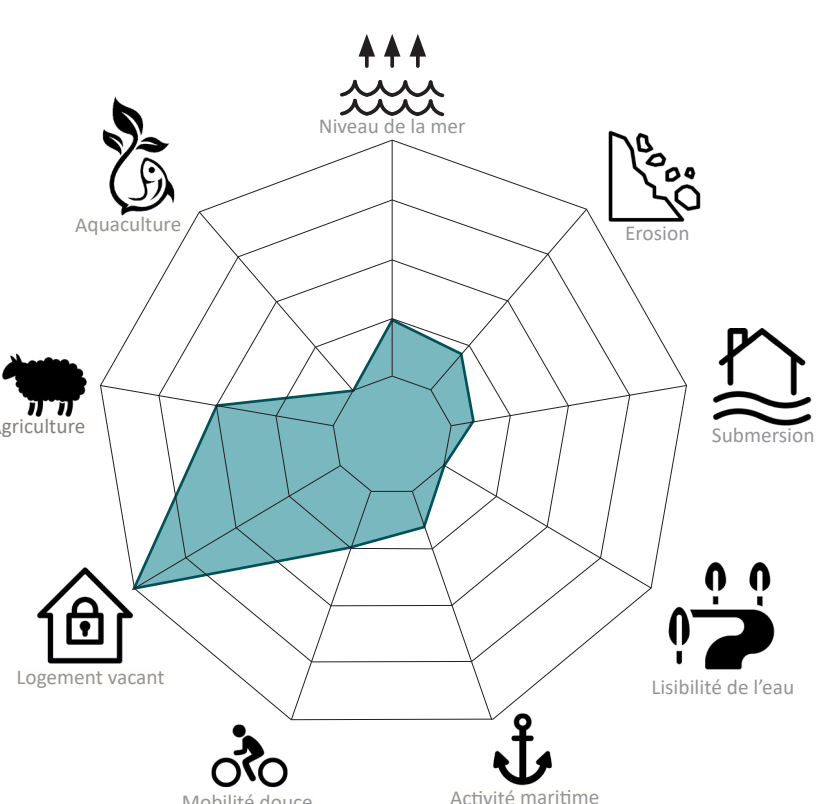


L'OPPORTUNITÉ DE LA MER

2023

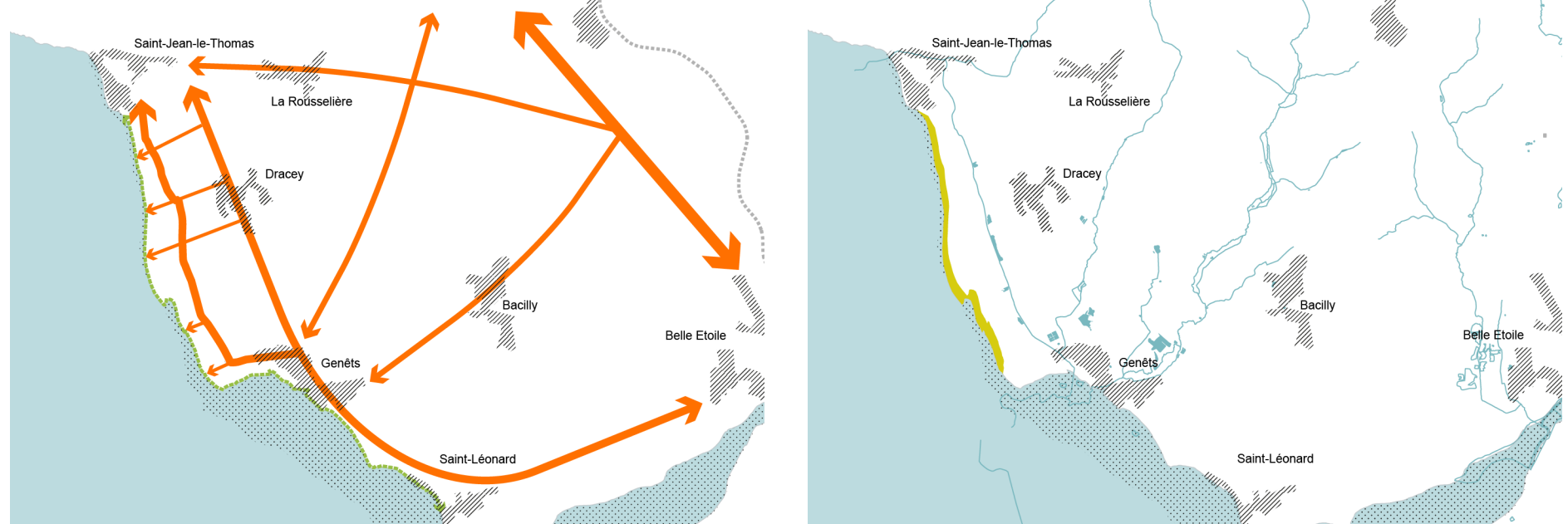
L'eau est déjà un élément majeur qui structure fortement le paysage de Genêts. La mer module le trait de côte du littoral, les plages et les falaises, au rythme des marées. Les cours d'eau forment les cotaux et les plaines de l'arrière pays. Malgré l'omniprésence de cet élément, l'eau semble pourtant absente du territoire et des pratiques. La mer est loin et les cours d'eau sont cachés par les ripisylves ou le tissu habité. Sur un territoire aussi structuré par l'eau, celle-ci doit être ramenée au cœur du territoire. Il s'agit de le valoriser et non plus de le caresser. Les interventions doivent participer à l'évolution culturelle de ses habitants. La culture doit être au cœur de l'aménagement du territoire pour accompagner la transformation inévitable du territoire de Genêts.

Cette évolution du rapport à l'eau doit être accompagnée d'un changement de paradigme sur l'accessibilité de la commune et sur les pratiques de mobilité. Genêts ne peut plus être simplement un territoire traversé, mais doit être une destination propre. Genêts doit pouvoir se vivre au quotidien, et non plus seulement de manière saisonnière, avec des activités estivales éreintantes pour le territoire qui laisse un village sans vie le reste de l'année (logements secondaires vacants, absence de commerces, dévitalisation du centre-ville...).



UN TERRITOIRE TRAVERSÉ DE TOUTE PART

UN RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE PEU VALORISÉ



2050

La démarche de projet doit permettre de changer de stratégie face aux éléments naturels du territoire. Le territoire doit progressivement passer d'une logique de protection et de défense, avec la mise en place d'infrastructures lourdes, d'une stratégie de contrôle hydraulique permanent, à une posture plus humble à l'égard de l'eau, qu'elle provienne du littoral, mais aussi du réseau hydrographique.

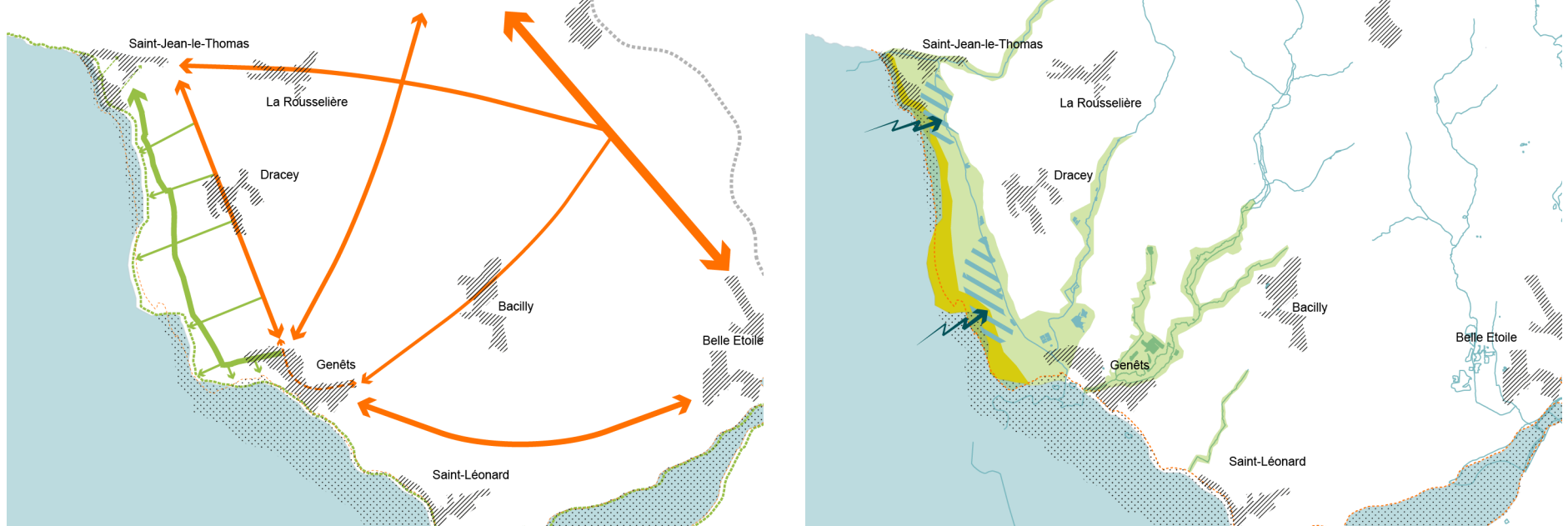
Il s'agit alors d'assumer les failles qui apparaîtront irrémédiablement sur le système dunaire existant. Une stratégie de «laissez-faire» doit être mise en place face à un élément qu'il est impossible de combattre ad vitam eternam. L'eau doit devenir un allié à valoriser, et non pas un ennemi duquel se protéger. Les marais seront progressivement reconnectés à la mer. Le territoire doit pouvoir assumer le fait d'être régulièrement inondé, voire de manière permanente pour certains secteurs. Cette acceptation peut permettre de valoriser un paysage aujourd'hui contraint et d'en révéler les atouts : renforcement des filières agricoles, maîtrise d'un tourisme responsable, développement d'activités sportives et de loisirs...

Pour cela, le territoire doit pouvoir s'adapter à de nouvelles manières de faire : abandon du tourisme de masse, mise en place d'une agriculture raisonnée, valorisation d'une identité paysagère propre, mais surtout acculturation de la population à travers des actions de sensibilisation et d'appropriation.



UNE ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE À L'INTÉRIEUR DES TERRES

DES FAILLES DUNAIRES DANS LE SYSTÈME DUNAIRE

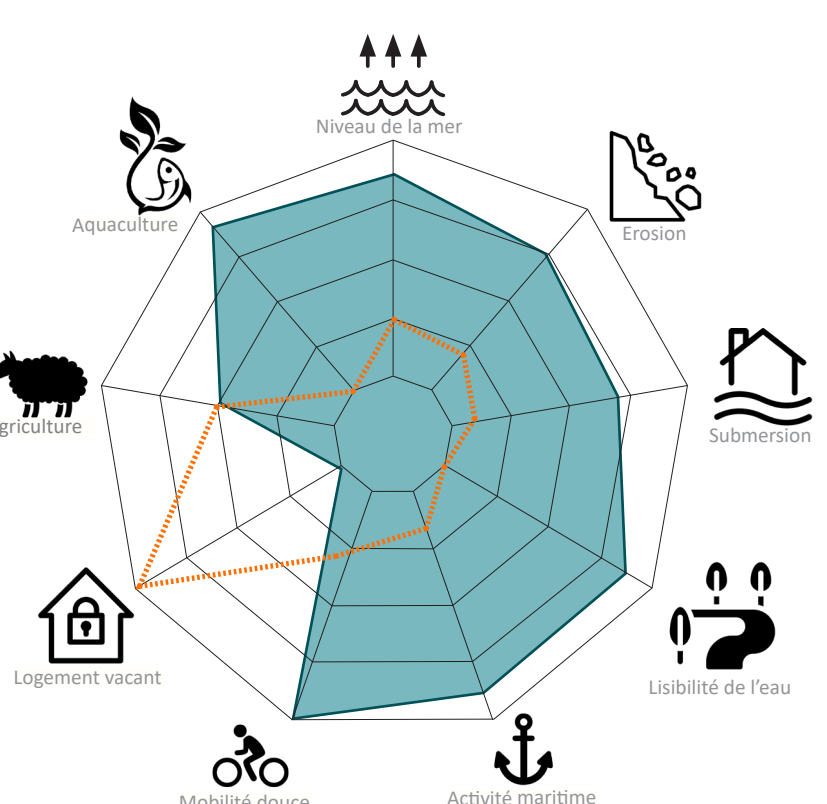


2100

A plus long terme, cette démarche d'acceptation et de laisser faire doit permettre de repenser le territoire non plus à partir des espaces urbanisés dans une posture anthropocentrique, mais où la priorité est donnée aux éléments naturels, en leur préservant les espaces suffisants pour leur bon fonctionnement, en n'obstruant en rien l'écoulement des eaux, le déplacement des dunes ou l'établissement de la biodiversité. Le travail naturel du littoral sur le trait de côte permet de renforcer un réseau de franges dunaire évolutives, mais qui sécurise certaines parties du territoire, en les protégeant naturellement autour d'un cordon dunaire.

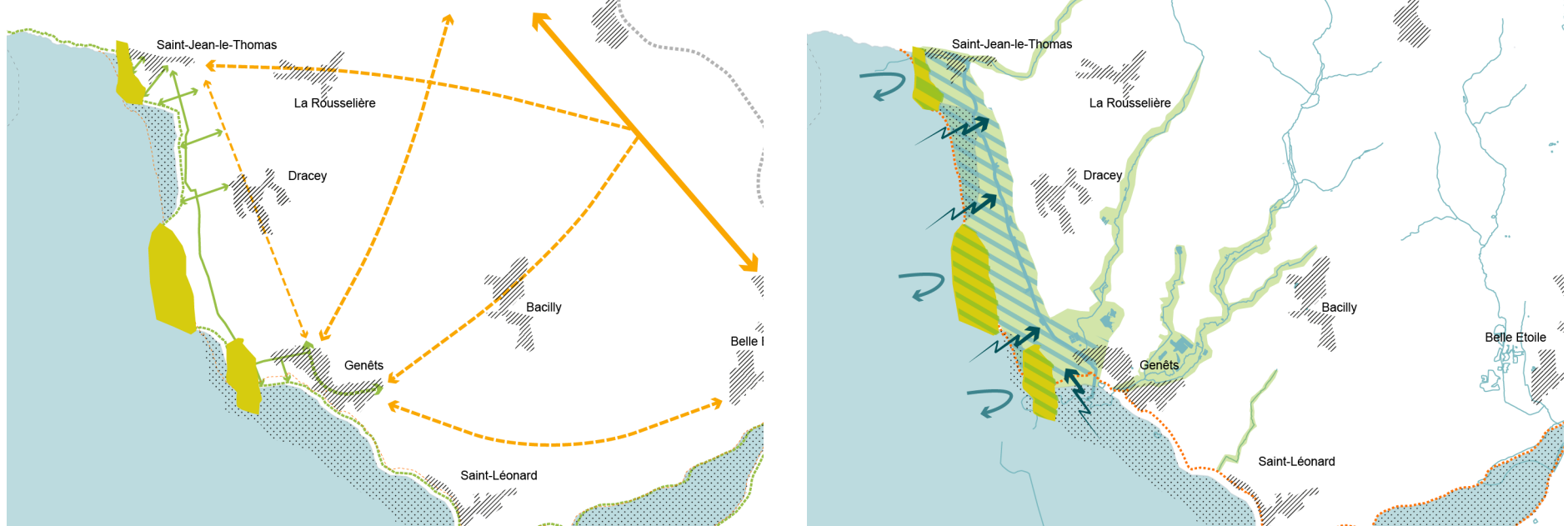
Les marais, maintenant totalement connectés à la mer, deviennent un cœur vivant du territoire, accueillant des pratiques pré-existantes renforcées et adaptées (agriculture raisonnée, tourisme maîtrisé...) mais surtout permettant le développement de nouvelles activités économiques autour de l'aquaculture.

Les phénomènes climatiques et météorologiques ne sont plus perçus comme des dangers, mais comme des événements rythmant la vie du territoire, grâce à une réelle appropriation culturelle des fêtes des marées et inondations qui deviennent autant d'occasions pour les habitants de se retrouver autour de festivals, d'animations, ou d'activités spécifiques. Lors de ces phénomènes naturels, les habitants et usagers du territoire doivent encore plus adapter leurs pratiques, laissant alors la possibilité de vivre au rythme des éléments.

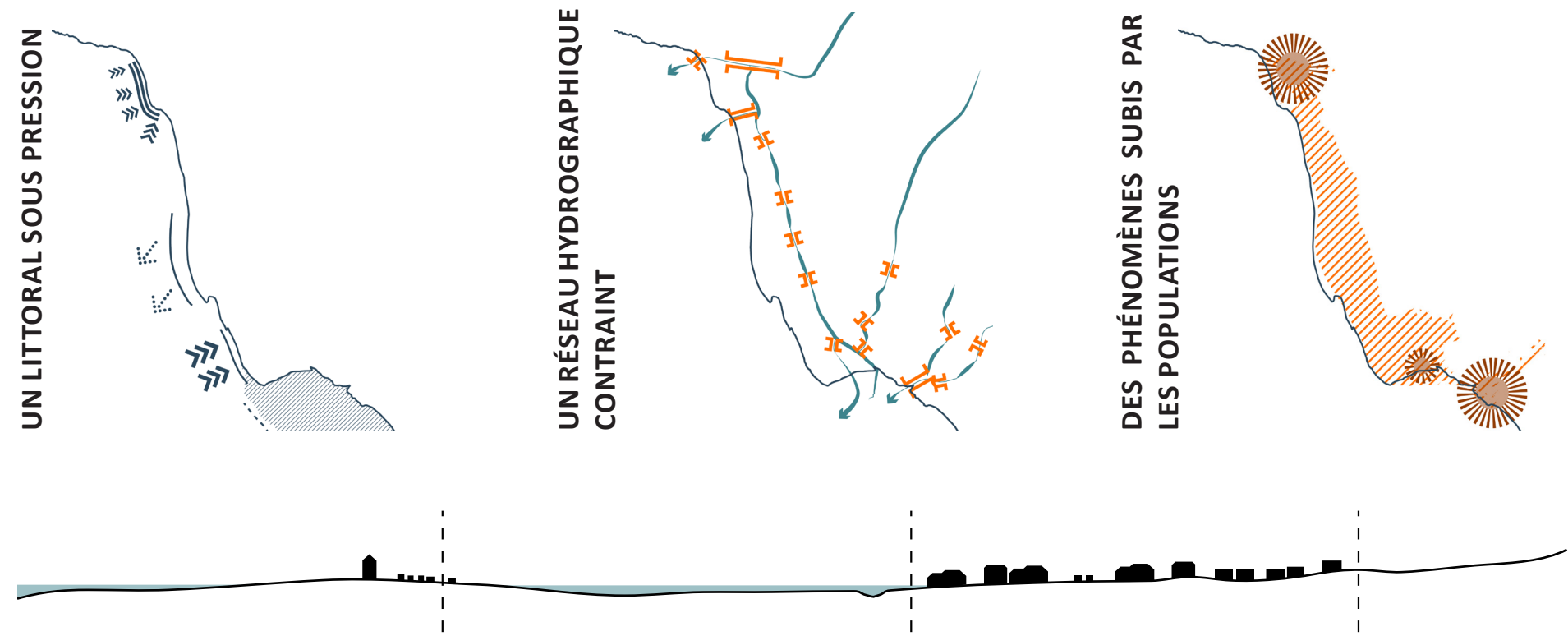


UN LITTORAL DEDIE AUX MOBILITÉS ACTIVES

DES DUNES INSULAIRES ET UN MARAIS CONNECTÉ À LA MER



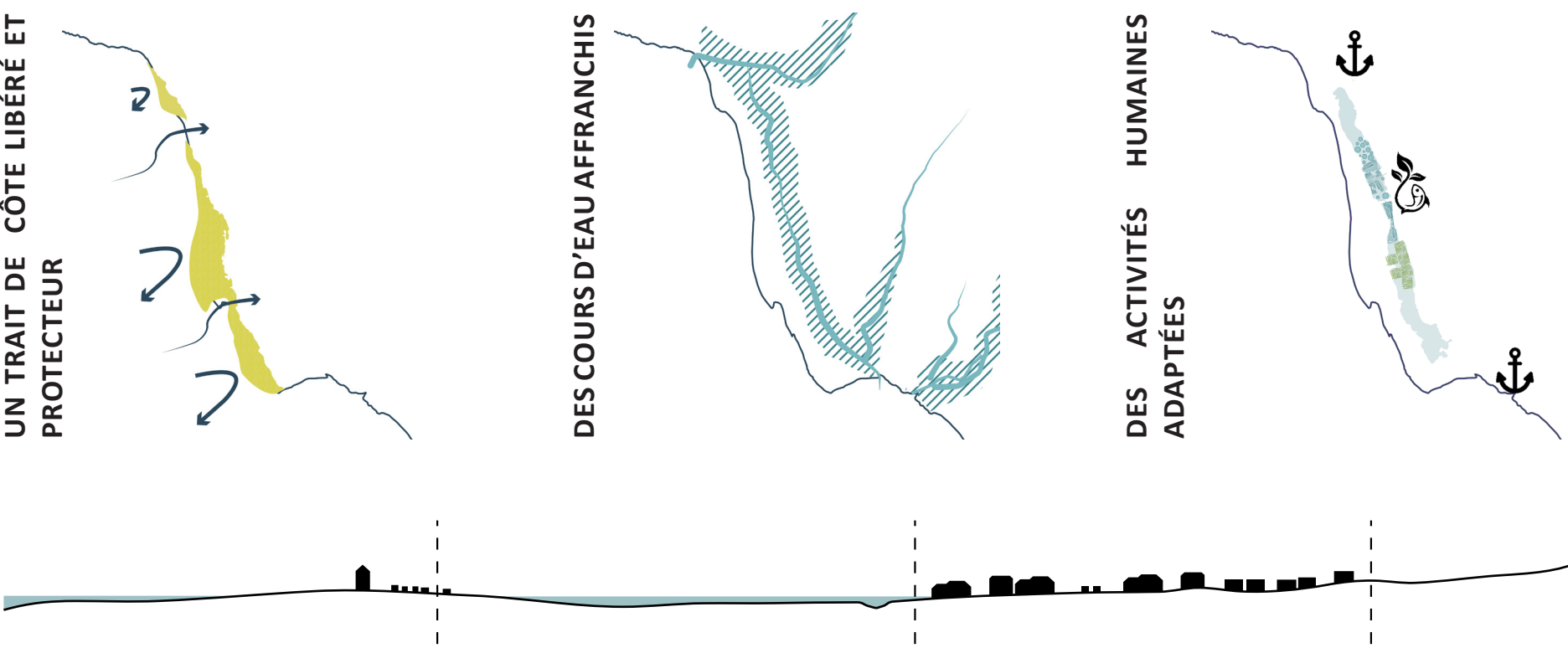
A U J O U R D ' H U I



TRAIT DE CÔTE
Le littoral est sous pression, d'un côté par les érosions maritimes, les courants, les marées, vents et tempêtes, qui érodent, déplacent, ou inondent les territoires, et d'un autre côté par les activités humaines qui se sont placées toujours au plus proche des zones à risques, avec la construction de digues et de protections.

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE
Un contrôle toujours plus important des rivières et affluent a été mis en place par l'homme qui souhaite, à travers des infrastructures lourdes, sécuriser ses aménagements. Les ouvrages d'art, ponts, canaux, cours d'eau canalisés sont autant d'éléments qui contraignent le réseau hydrographique, et l'empêchent de suivre son cours naturel, de réguler l'infiltration des eaux pluviales, de porter son rôle de refuge pour la biodiversité.

IMPACTS SUR LES ACTIVITÉS HUMAINES
Cette logique de contrôle sur l'élément aquatique, pensée initialement pour protéger les populations, atteint aujourd'hui ses limites. Les infrastructures de protection du littoral doivent sans cesse être renforcées face à des phénomènes climatiques plus violents, et les contraintes imposées au réseau hydrographique amènent à des débordements et inondations de plus en plus impactants pour le territoire.



D E M A I N

TRAIT DE CÔTE
Les failles apparues sur le système dunaire ont pour conséquence de submerger certaines terres, mais aussi, avec des effets de courants et de marées, de renforcer certaines parties du trait de côte. Les dunes concernées font l'objet d'une surveillance accrue car elles permettent de protéger Genêts et ses abords. La stratégie de laissez-faire mise en place sur le territoire permet à la végétation de se développer sur ces dunes et de renforcer les sols avec leurs systèmes racinaires, consolidant ainsi une «digue naturelle», tout en valorisant la biodiversité du site. Pour préserver ces secteurs et assurer leur bon déroulement, l'accès aux dunes et les pratiques autorisées sont limités au strict minimum.

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE
Les cours d'eau, libérés des contraintes d'infrastructures (murets, ponts, quais...) peuvent se développer sur de larges espaces. Lors d'événements pluvieux importants, les surfaces ainsi occupées sont autant d'aires d'infiltration des eaux pluviales directement dans les sols désimperméabilisés. L'eau, plutôt que de déborder faute d'un lit assez large, peut occuper les prés, champs, parcs et espaces verts à disposition pour laisser le temps aux sols d'absorber ses pluies.

IMPACTS SUR LES ACTIVITÉS HUMAINES
Les usagers et la population du territoire doivent alors progressivement adapter leurs pratiques à un territoire dont les dangers d'hier deviennent les atouts de demain. Les activités humaines ne se condensent plus sur les terres émergées et protégées, mais apprennent à se développer en harmonie avec l'eau omniprésente.

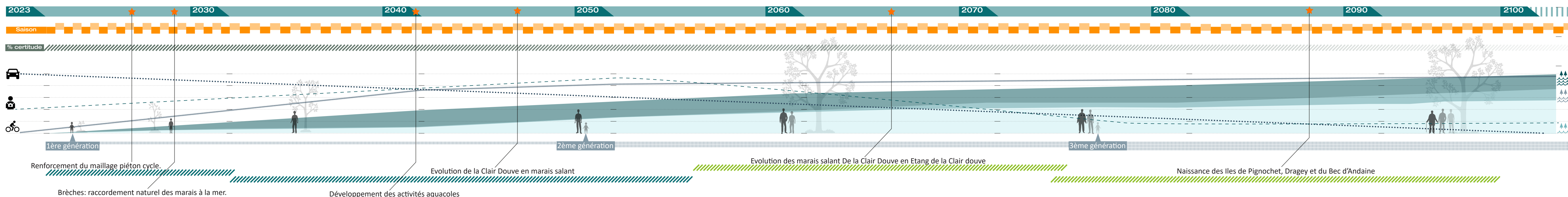
LES MARAIS INONDÉS : UNE OPPORTUNITÉ POUR DE NOUVELLES PRATIQUES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS.



LES MARAIS CONNECTÉS À LA MER : UNE OPPORTUNITÉ POUR DE NOUVELLES ACTIVITÉS TERRITORIALES.



CHRONOLOGIE DES INTERVENTIONS ET DES DYNAMIQUES DU TERRITOIRE



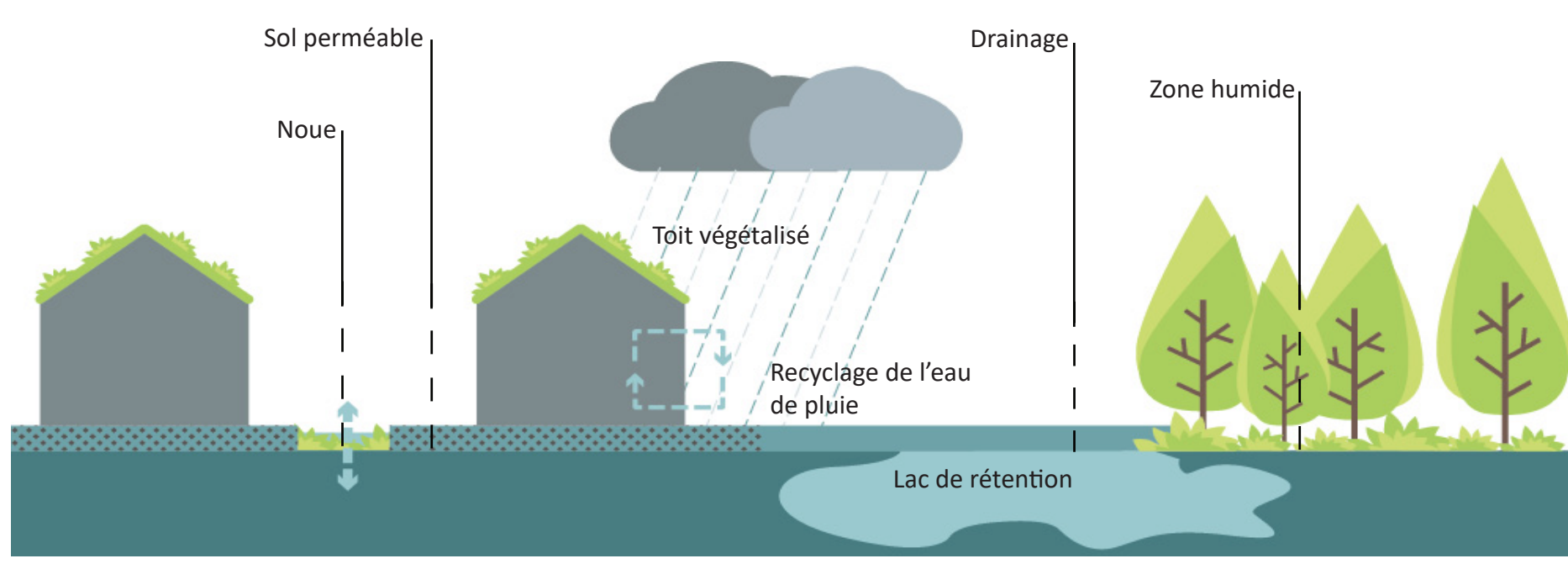
LA RÉVERSIBILITÉ DU VILLAGE

2050 LA VILLE ÉPONGE

La ville imperméable et minérale laisse place à une ville éponge, dans laquelle tout est fait pour infiltrer au maximum les eaux pluviales dès leur premier contact avec le sol. Les aménagements proposés favorisent les matériaux poreux pour les espaces circulés (voirie, trottoir, pistes cyclables...) qui devront être réduits au strict minimum. Tout le territoire doit être mobilisé pour retrouver des espaces de pleine terre qui absorbent les eaux pluviales directement dans les ruelles, que ce soit sur les espaces publics, à travers l'aménagement de noues linéaires, de parcs en bassins d'infiltration, ou sur les espaces privés, avec l'interdiction d'imperméabiliser les fonds de jardins en lien avec les cours d'eau ou les zones humides.

Cette stratégie permet aussi de renforcer la place du piéton et du vélo, en limitant les circulations de véhicules (nécessitant d'importantes surfaces imperméables) dans le cœur de ville. Deux parkings d'entrée de ville sont aménagés, à partir dequels un maille fin de rues apaisées permet de se déplacer dans le centre-ville.

De nouveaux lieux de rencontre sont aménagés pour faire vivre le centre-ville de Genêts. Ces lieux sont orientés et pensés en fonction des aléas climatiques et météorologiques et doivent pouvoir s'adapter à la présence de l'eau pour continuer d'accueillir les activités qui dynamisent la commune (bâtiment refuge, place de la mairie, place du marché...)

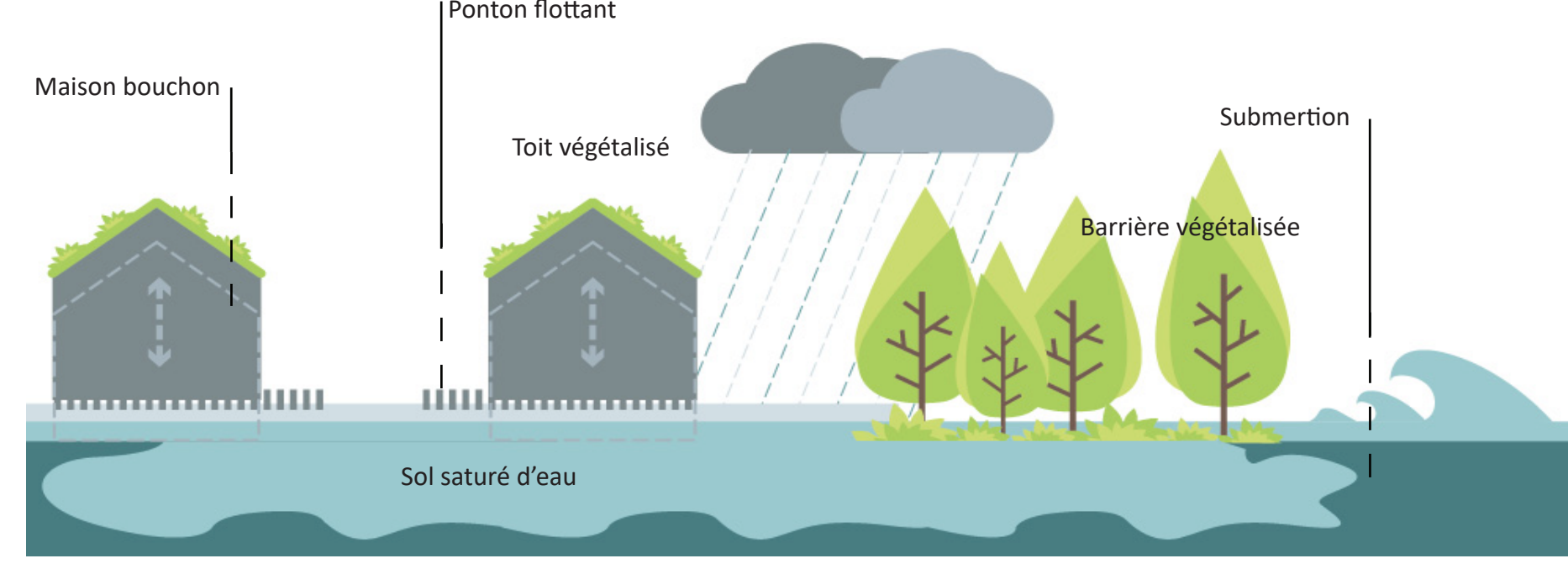


2100 LA VILLE FLOTTANTE

Les inondations et submersions étant de plus en plus nombreuses, le territoire doit se préparer à vivre les pieds dans l'eau. Le visage de la commune en est profondément bouleversé et les aménagements prévus doivent être réversibles entre périodes sèches et périodes humides.

Les habitants prennent de nouvelles habitudes liées à la présence de l'eau. Le maillage de rues piétonnes se transforme en canaux et les habitants circulent sur des embarcations pour rejoindre les points hauts du territoire. Les rez-de-chaussées sont libérés pour permettre à l'eau d'augmenter sa surface d'écoulement lors de pluies importantes mais les adaptations du bâti permettent de continuer à vivre et à travailler pendant ces épisodes. Les constructions qui ne pourront pas subsister aux pressions des marées et des inondations sont valorisées comme des ruines magnifiées, qui peuvent temporairement accueillir de nouveaux usages, ou simplement témoigner d'un patrimoine architectural passé mais conservé.

Des systèmes de maisons-bouillons et de pontons flottants sont mis en place pour s'adapter au niveau d'eau en fonction des marées et des pluies, créant une véritable ville flottante épisodiquement. Les habitants et usagers apprennent à vivre avec l'eau, et chaque grande marée ou inondation importante est l'occasion de se retrouver dans les refuges prévus pour des festivités autour de l'eau.



1 - VALORISER ET ASSUMER LA PRÉSENCE DE L'EAU

LIBÉRER LES COURS D'EAU

- ouvrages supprimés
- espaces cédés à la Terre

ENCOURAGER L'INFILTRATION

- revêtement perméable
- zone humide

2 - MAILLER ET STRUCTURER LES ESPACES PUBLICS AUTOUR DE L'EAU

ENCOURAGER LES MODES ACTIFS

- accès véhicule, navette et bus
- rue piétonne
- chemin du littoral
- polarité d'espace public

GÉRER LES RISQUES LIÉS À L'EAU

- refuge
- accès pompiers
- cheminement d'évacuation
- zone d'évacuation

3 - ACCULTURER LA POPULATION À LA PRÉSENCE DE L'EAU

DYNAMISER LE CENTRE-VILLE

- frange commerciale à développer
- ruine magnifiée / activité touristique

OFFRIR DES LIEUX DE RENCONTRE

- places et activités publiques
- parcs et espaces verts publics

2050 : LA VILLE PERMÉABLE, TRANSITION VERS DE NOUVEAUX MODES DE VIE

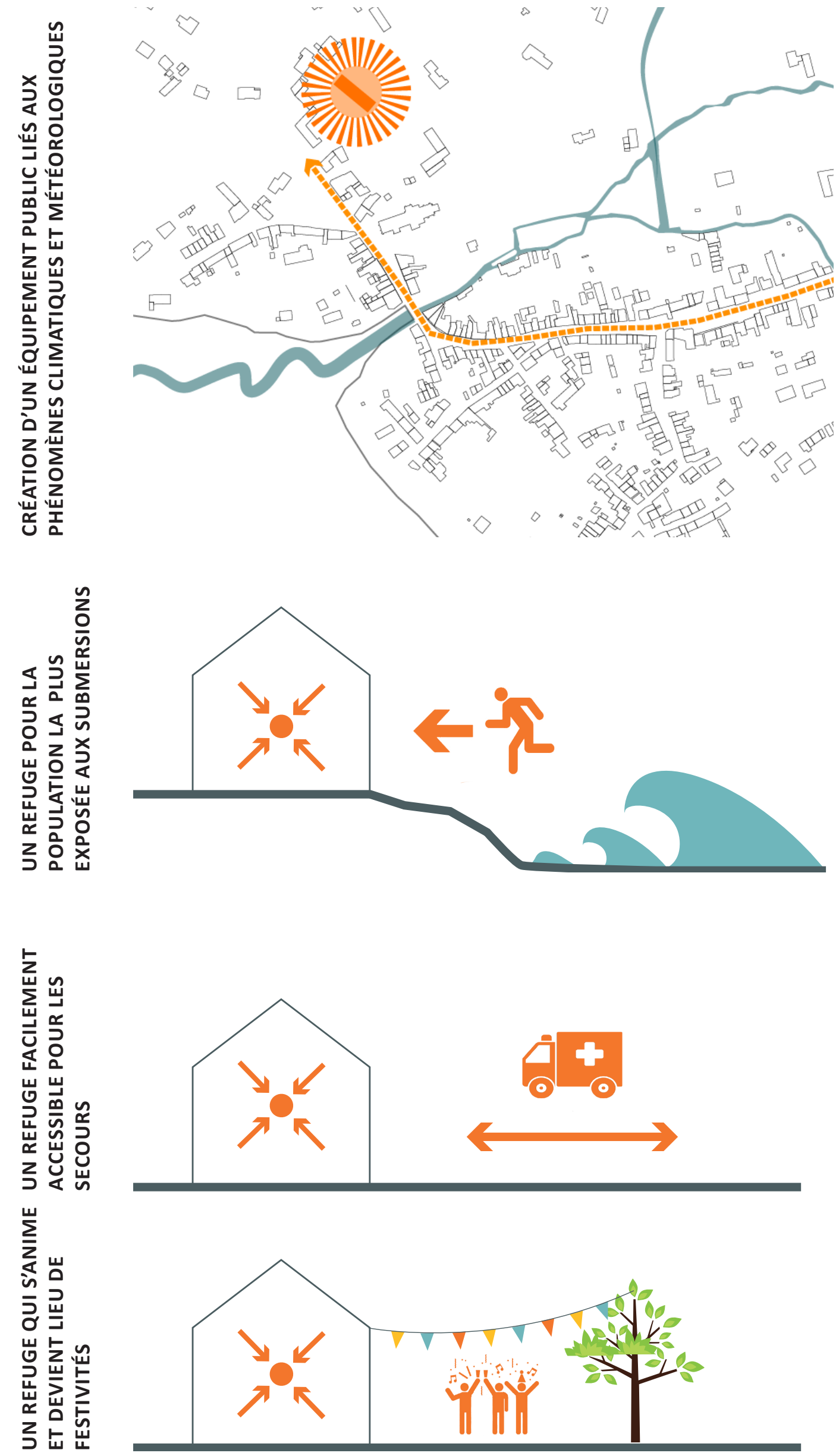


2100 : LA VILLE FLOTTANTE, VIVRE AVEC L'EAU AU QUOTIDIEN

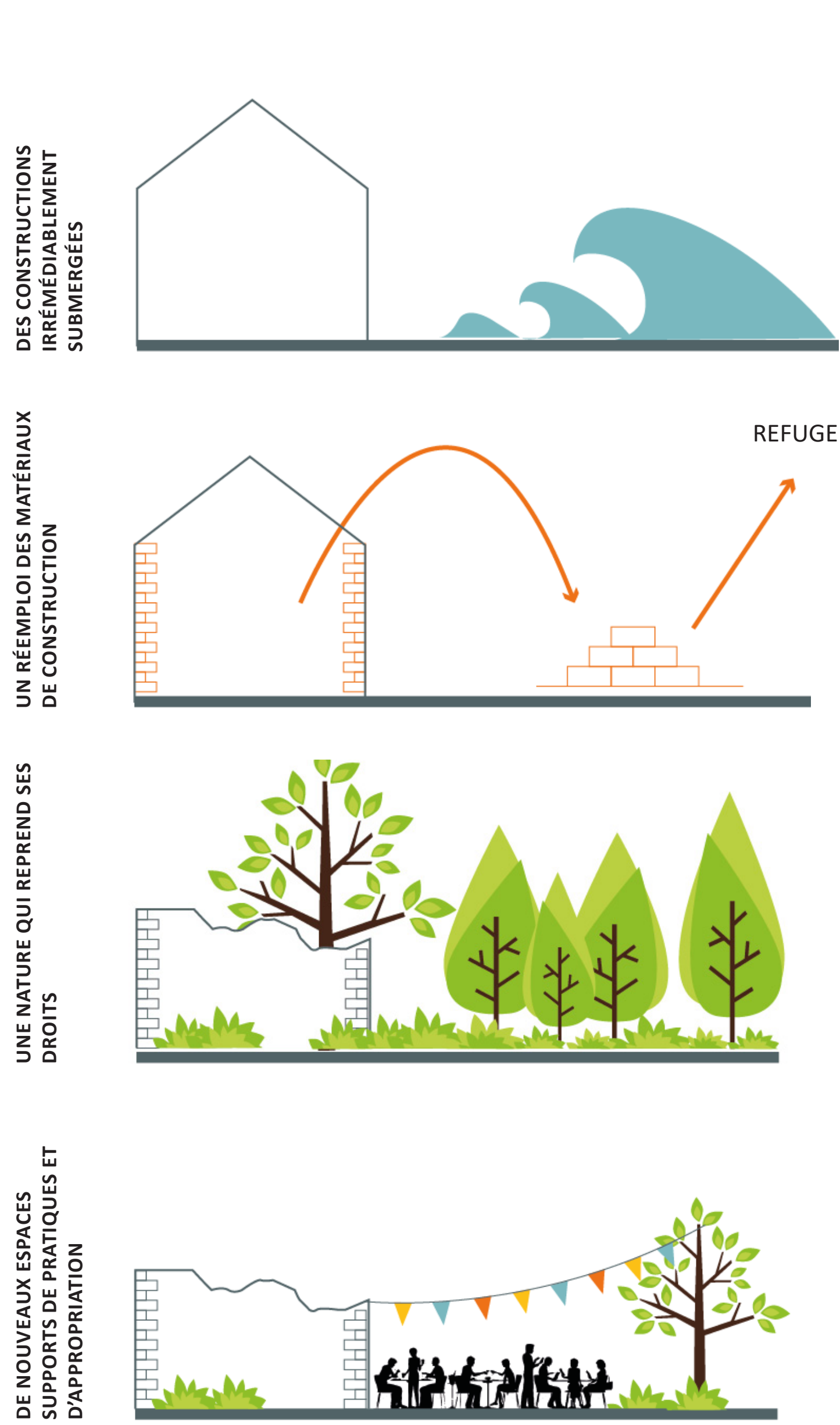


L'ADAPTATION DES PRATIQUES

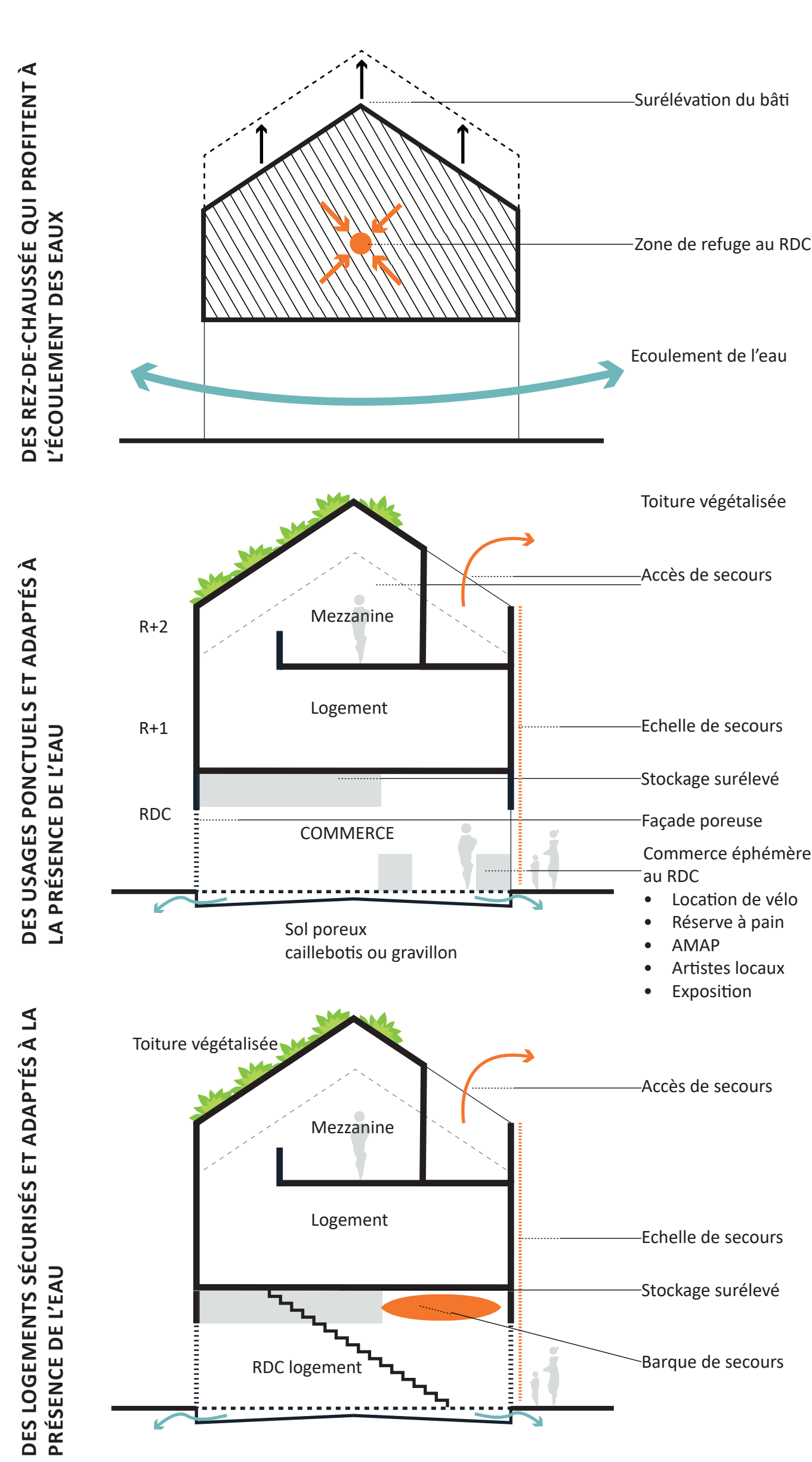
1 - LE REFUGE / MAISON DU LITTORAL



2 - LA RUINE MAGNIFIÉE



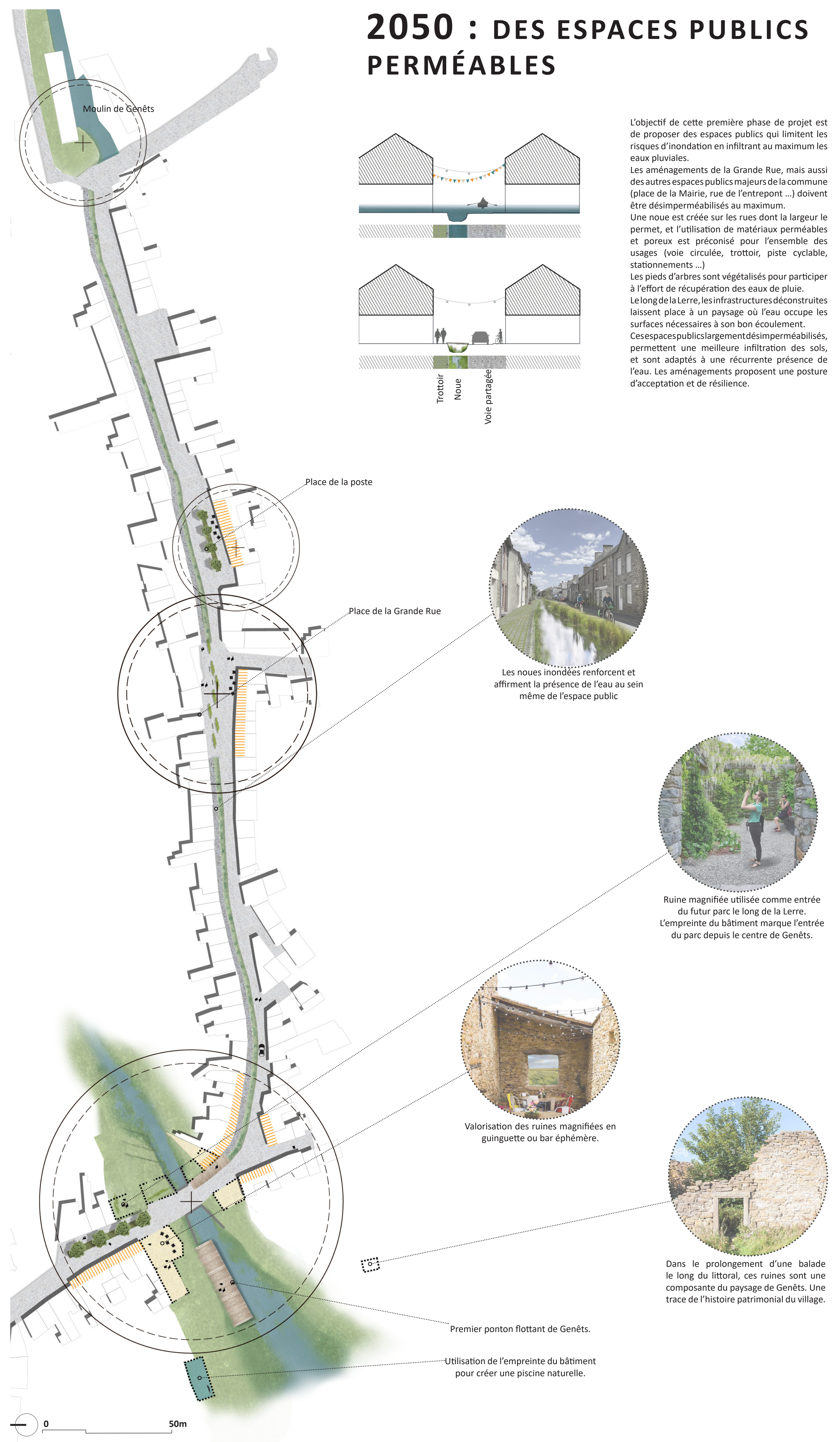
3 - LES REZ-DE-CHAUSSÉE LIBÉRÉS



4 - LES MAISONS-BOUCHONS



2050 : DES ESPACES PUBLICS PERMÉABLES



2100 : DES ESPACES PUBLICS INNONDABLES

